SPE Branche professionnelle des salariés du particulier employeur

FORMATIONS & CERTIFICATIONS

Assistant de vie

2022

iperia

BIENVENUE DANS VOTRE CATALOGUE DE *certifications* ET DE *formations* 2022

Une année pour faire reconnaître vos compétences et en acquérir de nouvelles !

La crise sanitaire a démontré toute l'importance du métier d'assistant de vie dans le quotidien des Français. Il joue un rôle essentiel dans l'accompagnement individualisé des personnes en situation de dépendance.

Aux côtés d'IPERIA, nous soutenons la professionnalisation de votre métier et nous souhaitons le valoriser en vous proposant de développer des savoirs pointus, spécialisés et adaptés, répondant à vos besoins et à ceux des particuliers employeurs.

Ce catalogue en est la traduction concrète :

- **1 titre à finalité professionnelle :** c'est un repère pour le métier puisqu'il permet d'acquérir et de garantir l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir l'exercer.
- **10 certifications dont 2 nouveautés**
  - Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs.
  - Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur.
- **77 modules de formation dont 19 nouveautés**

Notre objectif :

Vous permettre de devenir acteur de votre parcours professionnel, en le construisant à votre rythme.

Notre engagement :

Vous proposer une offre adaptée à votre situation et à vos besoins.

Notre ambition :

Vous accompagner sur le chemin de la réussite.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de riches parcours de formation et de certification, ainsi que de grands projets d'évolution professionnelle.

* La branche professionnelle des salariés du particulier employeur est composée des représentants employeurs (FEPEM) et des représentants salariés (CFDT, FO-FGTA, CGT et UNSA).

SPE Branche professionnelle des salariés du particulier employeur

LE MÉTIER d'assistant de vie

Le travail de l'assistant de vie consiste à répondre à une fragilité, à un état de dépendance temporaire ou permanent, dû à l'âge, la maladie, un accident ou un handicap. Il apporte une aide aux personnes en situation de dépendance dans la réalisation des actes d'hygiène et de confort.

Ses missions :

- **Accompagner** des personnes en perte d'autonomie ou en situation de dépendance dans les gestes du quotidien et les déplacements.
- **Intervenir** dans les activités de la vie courante : entretien du domicile, courses, préparation des repas, démarches administratives...
- **Participer** de façon active au maintien de l'autonomie de la personne aidée, à son domicile ou à l'extérieur, dans le respect de ses habitudes de vie et de la discrétion professionnelle.
- **Veiller** à chaque instant au bien-être, à la santé et à la sécurité de la personne aidée.
- **Faire le lien** avec la famille, l'entourage, les services médicaux et les autres intervenants au domicile.

Un métier à forte dimension humaine, encadré par la convention collective des salariés du particulier employeur.

Les qualités requises :

RIGUEUR	POSTURE PROFESSIONNELLE
ORGANISATION	DISCRÉTION
CAPACITÉ D'ADAPTATION	QUALITÉ D'ÉCOUTE
COMMUNICATION	PRÉVENTION DES RISQUES

LA RECONNAISSANCE *par les compétences*

La reconnaissance au travail, c'est être respecté dans l'exercice de son métier, être considéré et reconnu pour son expertise. Dire "j'ai des compétences" ne suffit pas ! Pour les valoriser, vous devez en apporter la preuve en continu.

DÉVELOPPEZ ET FAITES CERTIFIER VOS COMPÉTENCES

Il est possible d'être un bon assistant de vie tout en ayant appris "sur le tas", mais c'est bien plus facile d'être reconnu si vous pouvez prouver que vous disposez bien des compétences nécessaires pour exercer votre métier.

LES FORMATIONS ET LES CERTIFICATIONS VOUS PERMETTENT D'APPORTER CETTE PREUVE.

Elles vous donnent la légitimité pour conseiller (sécurisation du domicile, prévention des risques...), et rassurent les personnes accompagnées et leurs familles sur votre capacité à bien réaliser les missions qui vous sont confiées (communication, bientraitance, gestion des situations difficiles...).

ELLES SONT VOTRE BOUCLIER FACE AUX IDÉES REÇUES SUR VOTRE MÉTIER !

"Tiens, voilà la femme de ménage !"

"Ton métier ne doit pas être très dur, puisqu'il n'y a pas de diplôme obligatoire..."

DEPUIS PLUS DE 25 ANS, IPERIA S'ENGAGE À VOS CÔTÉS !

Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile représente aujourd'hui 1,4 million de salariés et 3,3 millions d'employeurs*.

VOUS EN FAITES PARTIE, SOYEZ-EN FIER !

Même si ce secteur et votre métier méritent encore plus de reconnaissance, ces 27 dernières années ont vu naître en nous une volonté toujours plus forte d'être présents à vos côtés.

Ensemble, travaillons pour que la société, vos employeurs et leurs familles considèrent votre métier et le reconnaissent à sa juste valeur.

Pour les rassurer et afficher haut et fort que vous êtes un professionnel doté de véritables compétences, nous renforçons chaque année l'offre de formation "certifiante".

Apprendre et faire évaluer ses compétences permettent de prouver qu'elles sont bien acquises.

EN TANT QUE CERTIFICATEUR, IPERIA ÉVALUE ET GARANTIT VOS COMPÉTENCES.

LABEL IPERIA

Grâce aux **organismes de formation labellisés par IPERIA**, vous pourrez apprendre en toute sérénité.

Liste des organismes disponible sur www.iperia.eu

VOUS DEVEZ ÊTRE LE PREMIER À CROIRE EN VOUS ! AUTANT QUE NOUS CROYONS EN VOUS !

* Sources : Ircem pour le nombre de salariés ; Acoss pour le nombre de particuliers employeurs, 2019.

sommaire

L'offre 2022 et moi 08

VOS DROITS À LA FORMATION 08

L'OFFRE DE FORMATION 2022 08

LES GRANDES ÉTAPES DU DÉPART EN FORMATION 10

Le titre 12

ARCHITECTURE DU TITRE IPERIA 14

OBTENIR LE TITRE GRÂCE À LA VAE 16

Les certifications 18

DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS 22

GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS 23

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU DOMICILE 24

ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCORESPONSABLES 25

PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ 26

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS 27

ACTES DU QUOTIDIEN ET ACTIVITÉS DE L'ADULTE EN SITUATION DE DÉPENDANCE 28

REPAS AUPRÈS D'ADULTES EN SITUATION DE DÉPENDANCE 29

ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS 30

ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN FONCTION DE SON HANDICAP MOTEUR 31

Les formations 32

ORGANISER ET DÉVELOPPER SON PARCOURS PROFESSIONNEL 36

ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN LES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE 38

COMPRENDRE LES PATHOLOGIES ET LES HANDICAPS 40

COORDINATION AU DOMICILE 42

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES 43

ADAPTER L'ALIMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AU REPAS 44

PRENDRE EN CHARGE LE DOMICILE 45

ADAPTER SA COMMUNICATION ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES 46

ASSURER LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ 47

RAVie 48

Vos droits À LA FORMATION

Plan de développement des compétences

(anciennement plan de formation)

- **58 heures par an.**
- Disponible dès la première heure travaillée.
- Rémunération maintenue pendant la durée de la formation, y compris en cas de dépassement du temps de travail habituel.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Depuis 2019, votre CPF est crédité en euros.

Tous les renseignements sur www.moncompteformation.gouv.fr

L'offre de formation 2022

Objectif(s)	Garantir les compétences clés nécessaires pour exercer le métier	Garantir l'acquisition de compétences spécifiques en lien avec votre métier	Actualiser vos connaissances ou développer une compétence particulière	Partager des connaissances grâce aux échanges entre assistants de vie
L'offre du catalogue	**1 titre :** "Assistant de vie dépendance"	**10 certifications :** 8 blocs de compétences, 2 certifications spécifiques	**77 formations**	**1 relais assistants de vie**
Certifiant	✓	✓		
Accessible via le plan de développement des compétences	✓	✓	✓	✓
Accessible via le Compte Personnel de Formation	✓	✓		
Accessible en effectuant une Validation des Acquis de l'Expérience	✓			
Reconnaissance de votre métier et de vos compétences	★★★	★★	★	★
VOUS OBTENEZ	**UN TITRE**	**UNE CERTIFICATION**	**UNE ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION**	**UNE ATTESTATION DE SUIVI D'UN RELAIS ASSISTANTS DE VIE**

Nouveauté 2022

Une offre entièrement revisitée

... avec **19 nouveautés**

... pour développer et certifier vos compétences.

À consulter où que vous soyez
sur votre site préféré !

www.iperia.eu

"Je me forme régulièrement pour améliorer ma technique professionnelle, mais aussi évoluer dans mon métier."

Mihaela, assistante de vie
Ambassadrice de la professionnalisation
des emplois de la famille

LES GRANDES ÉTAPES DU DÉPART EN *formation*

1

PROVOQUEZ UN TEMPS D'ÉCHANGE POUR PARLER FORMATION/ CERTIFICATION.

2

ENSEMBLE, CONSULTEZ L'OFFRE DISPONIBLE DANS LE CATALOGUE OU SUR NOTRE SITE INTERNET POUR CHOISIR L'OFFRE QUI RÉPOND À VOS BESOINS RESPECTIFS.

3

DÉTERMINEZ LE DISPOSITIF DE FORMATION QUE VOUS ALLEZ UTILISER POUR DÉCLENCHER LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

et/ou

CPF

4

CHOISISSEZ LES DATES ET L'ORGANISME DE FORMATION QUI VOUS CONVIENNENT.

BON À SAVOIR

Après les avoir informés, une autorisation d'absence de vos différents particuliers employeurs est nécessaire avant de valider un départ en formation sur votre temps de travail.

* Dans le cadre du plan de développement des compétences, votre rémunération est maintenue pendant la durée de la formation, y compris en cas de dépassement du temps de travail habituel, et vos frais de vie (billets de train, repas…) sont pris en charge.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.IPERIA.EU POUR CONSULTER LES FICHES

- Comment convaincre mon employeur de me laisser partir en formation ?
- Comment convaincre mon salarié de partir en formation ?
- Comment convaincre mon employeur de me laisser faire une VAE ?

5

REMPLISSEZ ENSEMBLE LE BULLETIN D'INSCRIPTION APPROPRIÉ

DISPONIBLE SUR **WWW.IPERIA.EU** RUBRIQUE OUTILS ET SERVICES.

6

EFFECTUEZ LA FORMATION DANS UN ORGANISME LABELLISÉ PAR IPERIA.

7

À LA FIN DE LA FORMATION, **RECEVEZ UN PASSEPORT PROFESSIONNEL** AVEC UNE ATTESTATION DE SUIVI ET/OU UNE CERTIFICATION.

[ASSISTANT DE VIE, AU RETOUR DE VOTRE FORMATION OU APRÈS AVOIR OBTENU VOTRE CERTIFICATION, CONSULTEZ LA FICHE "COMMENT VALORISER MES COMPÉTENCES APRÈS AVOIR SUIVI UNE FORMATION ?"].

8

CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.IPERIA.EU POUR SUIVRE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE VOTRE DOSSIER DE REMBOURSEMENT*.

N'OUBLIEZ PAS DE CRÉER OU DE METTRE À JOUR VOTRE CV SUR

WWW.MONCV.IPERIA.EU

Le titre
“Assistant de vie dépendance”

Titre IPERIA de niveau 3,
reconnu par votre branche professionnelle
et inscrit au Répertoire National
des Certifications Professionnelles

COMMENT OBTENIR LE TITRE :

En effectuant une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

OU

En cumulant 8 blocs de compétences
+
une évaluation finale devant un jury de certification

VOUS OBTIENDREZ :

Titre professionnel
"Assistant de vie dépendance"

ARCHITECTURE DU TITRE IPERIA “Assistant de vie dépendance”

DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS
49 heures* | 3 modules | 1h d’évaluation

↓

GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS
49 heures* | 3 modules | 1h d’évaluation

↓

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU DOMICILE
42 heures* | 2 modules | 1h d’évaluation

↓

ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCORESPONSABLES
42 heures* | 2 modules | 1h d’évaluation

PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
56 heures* | 3 modules | 1h d’évaluation

↓

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS
56 heures* | 3 modules | 1h d’évaluation

↓

ACTES DU QUOTIDIEN ET ACTIVITÉS DE L’ADULTE EN SITUATION DE DÉPENDANCE
56 heures* | 3 modules | 1h d’évaluation

↓

REPAS AUPRÈS D’ADULTES EN SITUATION DE DÉPENDANCE
42 heures* | 2 modules | 1h d’évaluation

↓

JURY DE CERTIFICATION

↓

Obtention du titre

* Temps de formation préconisé par l’Université Du Domicile

Lurdes Cerdeira

ASSISTANTE DE VIE

Assistante de vie est un métier d'avenir, mais qui demande beaucoup de compétences. Il est par conséquent indispensable d'être formée pour progresser et bien se valoriser auprès des employeurs : gagner leur confiance, rassurer la famille, négocier son salaire… Assez tôt dans ma carrière, j'ai commencé à suivre des formations pour pallier des difficultés rencontrées dans mon travail : aider au déplacement de personnes en situation de handicap, manipuler certains appareils…

L'obtention du titre par la VAE s'est imposée comme le prolongement naturel de ce parcours de professionnalisation et, en 2013, j'ai remis mes compétences à niveau grâce au titre "Assistant de vie dépendance".

Au fil du temps, je suis devenue une spécialiste de l'accompagnement de l'évolution du vieillissement et de la maladie. Par exemple, grâce à une formation de trois mois sur la prise en charge d'Alzheimer, je peux mettre des mots sur les comportements de mes employeurs et adopter la bonne attitude, je connais les stades de développement de la maladie, et je sais anticiper, gérer les risques, en parler aux familles et échanger avec le personnel médical. Prendre du recul aussi, car c'est important de se protéger.

J'aime ce métier pour de multiples raisons : pour le contact humain, parce que je me sens "utile". **Je suis très autonome, organisée, et le travail au domicile me correspond bien.** Et puis, c'est un métier varié où l'on peut être créatif.

Avant l'été, j'ai perdu à regret l'employeur atteint d'Alzheimer chez qui je travaillais à temps plein depuis cinq ans et demi. Elle a été placée en structure médicalisée.

Et là, je m'apprête à être embauchée par deux nouveaux employeurs, dont une au tout début de la maladie. Ensemble, nous allons réaliser des activités qui mobilisent la mémoire et les cinq sens. Chaque personne a son histoire, je n'ai pas l'impression de me répéter, je ne m'ennuie jamais.

Titulaire du titre
depuis 2006

D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR WWW.IPERIA.EU

Obtenir le titre
GRÂCE À LA VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet de mettre à profit votre expérience professionnelle pour faire reconnaître officiellement vos compétences et obtenir le titre "Assistant de vie dépendance".

1

Définir son projet

Vos parcours professionnels sont tous différents. IPERIA vous accompagne et vous conseille pour faire le point sur vos besoins et y apporter une réponse adaptée.

Vous pouvez contacter un conseiller en formation au

0 800 820 920 Service & appel gratuits

2

Demander sa recevabilité

Cette étape permet de confirmer votre projet et de vérifier les points suivants :

- L'adéquation avec votre expérience professionnelle ;
- Les critères administratifs.

Ce dossier est étudié par IPERIA.

Pour vous aider

MODULE D'AIDE AU POSITIONNEMENT ET À LA RECEVABILITÉ

4 heures **réf. ACCVAE**

Objectifs :

Constituer un dossier de demande de recevabilité complet permettant de vous ouvrir l'accès au dispositif VAE.

Définir le parcours d'accompagnement le plus adapté selon votre niveau en français.

VOTRE DOSSIER DE RECEVABILITÉ EST ACCEPTÉ.
La prochaine étape sera la création de votre dossier de validation et la préparation de votre entretien devant un jury de certification.

3 Préparer son dossier de validation

Vous devez constituer un dossier permettant d'exposer vos activités et les compétences que vous avez pu mettre en œuvre lors de vos expériences professionnelles. Il permet de structurer et de préparer votre entretien devant le jury de certification.

Pour vous aider

MODULES D'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

Objectifs :

Mettre en évidence ses compétences à partir de son expérience.

Verbaliser sa pratique professionnelle en décrivant des situations de travail.

Préparer l'entretien avec un jury de certification.

Pour vous donner toutes les chances de réussir votre projet, il existe trois modules d'accompagnement*, dont la différence se situe au niveau du nombre d'heures consacrées à l'accompagnement collectif et individuel, ainsi qu'en "Français langue professionnelle".

3 options :

25 heures **réf. MIVAE1**
- 21 heures d'accompagnement collectif
- 4 heures d'accompagnement individuel

49 heures **réf. MIVAE2**
- 28 heures d'accompagnement collectif
- 7 heures d'accompagnement individuel
- 14 heures d'accompagnement "Français langue professionnelle"

70 heures **réf. MIVAE3**
- 42 heures d'accompagnement collectif
- 7 heures d'accompagnement individuel
- 21 heures d'accompagnement "Français langue professionnelle"

LABEL IPERIA

* Le module qui vous convient sera déterminé grâce au module d'aide au positionnement et à la recevabilité ou par un organisme de formation.

4 Passer devant le jury de certification

Vous devrez présenter votre dossier de validation devant un jury composé de représentants salariés et employeurs, ainsi que d'un membre d'IPERIA.

Le titre
"Assistant de vie dépendance"

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Les certifications

Les certifications permettent de valider
les compétences acquises
pendant les formations et de les valoriser
auprès des particuliers employeurs.

COMMENT OBTENIR UNE CERTIFICATION :

En mobilisant votre plan de développement des compétences et/ou votre CPF

ET

En cumulant plusieurs modules + évaluation

VOUS OBTIENDREZ :

Une certification

LES CERTIFICATIONS : *Vrai ou Faux*

Vous pensez tout savoir sur les certifications ? Mettez vos connaissances à l'épreuve...

Tout le monde peut avoir une certification.

Vrai et Faux

Tous les assistants de vie peuvent accéder à la formation et passer les évaluations, cependant il faut maîtriser les compétences visées pour réussir les évaluations, et ainsi obtenir la certification.

Une certification, c'est très long à obtenir.

Faux

Une certification est plus courte qu'un titre professionnel, car elle ne vise pas à acquérir d'un coup l'ensemble des compétences nécessaires au métier. Elle permet d'y aller à son rythme, petit à petit et de cumuler progressivement ces compétences. Les premières certifications peuvent s'obtenir après seulement 42 heures de formation. Ce qui compte, c'est obtenir les compétences et de le prouver en réussissant l'évaluation.

Une certification vaut moins qu'un titre.

Faux

Certaines certifications sont même des morceaux du titre, comme les blocs de compétences qui peuvent se cumuler pour obtenir le titre "Assistant de vie dépendance" progressivement. Toutes les certifications se terminent par une évaluation, qu'il faut réussir. Elles garantissent donc toutes avec la même impartialité que vous avez bien les compétences visées.

Une certification peut m'aider à trouver de nouveaux employeurs.

Vrai

Une certification permet d'attester, de valoriser et de garantir vos compétences. Elle est la preuve que vous pouvez utiliser lors d'entretien d'embauche. C'est un outil supplémentaire que les autres assistants de vie n'auront pas forcément, qui rassurera les futurs particuliers employeurs et qui prouvera votre professionnalisme.

Si l'on n'a pas fait d'étude, on ne réussira jamais à avoir une certification

Faux

Les certifications proposées dans ce catalogue sont accessibles à tous. Les organismes de formation qui les proposent adaptent leurs méthodes et permettent à tous de partir avec les mêmes chances.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **+ de 9 970 certifications** délivrées par IPERIA en 2020
- Taux de réussite à la certification : **99 %**

“Quand la personne que j’accompagne a vu que toutes mes compétences acquises étaient garanties, ça l’a tout de suite rassurée et mise en confiance. Ça montre aux particuliers employeurs que l’on ne travaille pas uniquement sur le tas, mais que l’on est également formé donc ça les rassure.”

Denise B, assistante de vie

“Ce qui a plu a mon employeur quand je l’ai rencontré, c’est que j’ai mis en application ce que j’avais appris durant la certification : les questions sur la famille, ses antécédents, etc. Mon employeur m’a dit qu’il était rassuré du fait que je sois formée.”

Nadia BAZINI, assistante de vie

Développement DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS

49H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

Je développe une stratégie de recherche d'emploi et je crée des outils adaptés, notamment numériques. Je reste en veille pour maintenir mon employabilité tout en animant mon réseau professionnel.

S'INITIER À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET

+

ÊTRE AUTONOME DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI EN INTÉGRANT LES OUTILS NUMÉRIQUES

+

DÉVELOPPER SON RÉSEAU ET RÉALISER UNE VEILLE SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

=

Bloc de compétences 1
faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

* Temps de formation préconisé par l'Université Du Domicile

Gestion DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS

49H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

Je gère en toute autonomie mon activité professionnelle en connaissant mes droits et mes obligations. Je construis avec chacun de mes particuliers employeurs une relation de travail de qualité dès l'entretien d'embauche.

DROITS ET DEVOIRS
DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

+

LES CLÉS D'UN ENTRETIEN RÉUSSI
AVEC UN PARTICULIER EMPLOYEUR

+

LES CLÉS D'UNE BONNE RELATION DE
TRAVAIL AVEC LE PARTICULIER EMPLOYEUR :
COMMUNICATION ET ORGANISATION

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

=

Bloc de compétences 2

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Prévention
ET SÉCURITÉ AU DOMICILE

42H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

J'évalue les risques au domicile et je contribue à sa sécurisation.
Je préviens les risques professionnels liés à mon activité en adoptant notamment les gestes techniques adaptés.

ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

+

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

=

Bloc de compétences 3

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

* Temps de formation préconisé par l'Université Du Domicile

Entretien
DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

42H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

J'effectue l'entretien courant du domicile et du linge du particulier employeur en appliquant des pratiques respectueuses de l'environnement.

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

+

ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

+

1 ÉVALUATION :
Mise en situation professionnelle

=

Bloc de compétences 4

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

Pour en savoir +
www.iperia.eu

PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : *Accompagnement personnalisé*

56H* + 1H D'ÉVALUATION

J'interviens auprès de PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION DE DÉPENDANCE à leur domicile. Je construis avec elles et/ou leur entourage un projet d'accompagnement personnalisé répondant à leurs besoins et leurs attentes.

LES DROITS DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE ET LES FONDEMENTS D'UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE

+

COMPRENDRE LES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

+

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ ET TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

=

Bloc de compétences 9

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

* Temps de formation préconisé par l'Université Du Domicile

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : *Projet* ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

56H* + 1H D'ÉVALUATION

J'interviens auprès de PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP à leur domicile. Je construis avec elles et/ou leur entourage un projet d'accompagnement personnalisé répondant à leurs besoins et leurs attentes.

LES DROITS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ET LES FONDEMENTS D'UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE

+

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE

+

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ ET TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

=

Bloc de compétences 10

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Actes du quotidien
ET ACTIVITÉS DE L'ADULTE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

56H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

J'interviens auprès de personnes en situation de dépendance (âgées et/ou en situation de handicap) à leur domicile. Je les aide au quotidien dans les gestes d'hygiène et de confort, les transferts et les déplacements, et je les accompagne dans leurs loisirs.

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

+

TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

+

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS

+

1 ÉVALUATION :
Mise en situation professionnelle

=

Bloc de compétences 11

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

* Temps de formation préconisé par l'Université Du Domicile

Repas
AUPRÈS D'ADULTES EN SITUATION DE DÉPENDANCE

42H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

Je prépare des menus adaptés aux personnes en situation de dépendance (âgées et/ou en situation de handicap) et je les accompagne lors de la prise des repas.

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

+

ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS

+

1 ÉVALUATION :
Mise en situation professionnelle

=

Bloc de compétences 12

faisant partie du titre "ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE"

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Nouveau

Adapter SON ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE AYANT DES TROUBLES COGNITIFS

56H*
+ 1H
D'ÉVALUATION

J'accompagne des personnes ayant des troubles cognitifs dans les actes essentiels (lever, aide à la toilette, aide à l'alimentation...) et dans leur vie sociale. Je développe des compétences spécifiques, notamment communicationnelles et relationnelles comme l'accompagnement des proches aidants dans la compréhension des troubles de la personne accompagnée et de ses évolutions.

RELATION ET COMMUNICATION AVEC UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

+

ADAPTER SON INTERVENTION AU DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

+

COLLABORER AVEC LES PROCHES AIDANTS D'UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

Commission d'attribution

* Temps de formation préconisé par l'Université Du Domicile

Nouveau

Adapter L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE EN FONCTION DE SON HANDICAP MOTEUR

56H* + 1H D'ÉVALUATION

J'accompagne de manière individualisée la personne en situation de handicap et je construis son accompagnement pour favoriser le maintien à domicile, en complément des autres professionnels intervenant auprès de la personne.

CONNAISSANCES DES TROUBLES MOTEURS POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT

+

TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES DU QUOTIDIEN ET ÉQUIPEMENTS DE COMPENSATION DU HANDICAP MOTEUR

+

COMMUNIQUER ET FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

+

1 ÉVALUATION :
Étude de situation professionnelle numérique

Commission d'attribution

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Les formations

COMMENT LES SUIVRE :

En mobilisant votre plan de développement des compétences

ET

En suivant la formation dans un organisme détenant le label IPERIA, délivré par les branches professionnelles

VOUS OBTIENDREZ :

Une attestation de suivi de formation dans votre passeport professionnel

QU'EST-CE QUE *la formation ?*

La formation, c'est un format très court qui vous permet de découvrir, d'actualiser ou d'approfondir un sujet spécifique. C'est également un moment de partage privilégié pour échanger avec vos collègues.

Formez-vous à la carte !

Vous pouvez choisir votre formation en fonction des besoins de vos employeurs ou selon votre projet professionnel.
Vous êtes libre de suivre une ou plusieurs formations dans l'année dans la limite de 58 heures.

Comment ça se passe ?

1. Vous assistez à la formation de votre choix.
2. À la fin de la session, votre organisme de formation vous remet votre attestation de suivi à conserver dans votre passeport professionnel !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Malgré le contexte, **presque 71 000 formations** ont été effectuées en 2020 !

TROUVEZ DÈS MAINTENANT
LA FORMATION
QUI VOUS CORRESPOND
PARMI LES 73 PROPOSÉES !

ALLER PLUS LOIN AVEC *les formations ?*

Les formations vous permettent de développer et d'actualiser vos savoir-faire tout au long de l'année. Elles peuvent également s'intégrer dans une logique de parcours certifiant. **De quoi vous aider à garantir vos compétences auprès de vos particuliers employeurs !**

- En cumulant plusieurs formations et en passant une évaluation, vous pouvez obtenir une certification.
- En validant plusieurs certifications et en passant une évaluation, **vous pouvez obtenir votre titre "Assistant de vie dépendance" !**

"Grâce à ma formation, j'arrive à m'adapter à chaque bénéficiaire par rapport à sa pathologie ou à sa façon d'être. [...] À chaque formation, vous comprenez des choses différentes et ça vous apporte des connaissances. Chaque formation m'apporte quelque chose de plus."

Saran CONDE, assistante de vie

Organiser et développer son parcours professionnel

S'INITIER À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET

21 heures — réf. MIIN

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 22

ÊTRE AUTONOME DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI EN INTÉGRANT LES OUTILS NUMÉRIQUES

21 heures — réf. MIREON

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 22

DÉVELOPPER SON RÉSEAU ET RÉALISER UNE VEILLE SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

14 heures — réf. MIDR

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 22

LES CLÉS D'UN ENTRETIEN RÉUSSI AVEC UN PARTICULIER EMPLOYEUR

14 heures — réf. MIERPE

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 23

S'ORGANISER AVEC UN TABLEUR

14 heures — réf. MIOT

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

21 heures — réf. MIDDM

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 23

GÉRER SON STRESS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

14 heures — réf. MISSP

SE PRÉPARER À SA FONCTION DE TUTEUR

21 heures — réf. MITU

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DÉMARCHE ET SÉANCES

14 heures — réf. IDAPP

Pour en savoir + www.iperia.eu

“Grâce à la formation, je suis plus à l’aise et je sais adapter mon intervention auprès des personnes dépendantes.”

Mihaela, assistante de vie
Ambassadrice de la professionnalisation des emplois de la famille

16 FORMATIONS

Accompagner AU QUOTIDIEN LES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE

BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE
21 heures — réf. PAMAPA

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ ET TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE
21 heures — réf. PADPP

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. pages 26 et 27

LES DROITS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ET LES FONDEMENTS D'UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE
14 heures — réf. PADHB

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 27

LA COMMUNICATION ET LA RELATION D'AIDE AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE
21 heures — réf. PACRPD

ACCOMPAGNEMENT DANS LA DÉCOUVERTE ET L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES
14 heures — réf. PADUON

LES DROITS DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE ET LES FONDEMENTS D'UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE
14 heures — réf. PADPAD

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 26

DÉVELOPPER DES PRATIQUES BIENTRAITANTES AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE
14 heures — réf. PAPBPD

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ESTIME DE SOI D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE
14 heures — réf. PABEPD

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT
21 heures — réf. PAPDAHC

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 28

Pour en savoir + www.iperia.eu

TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

21 heures — réf. PATDPD

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 28

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS

21 heures — réf. PAAPDL

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 28

ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

21 heures — réf. PAAFV

AIDANT FAMILIAL SALARIÉ AUPRÈS D'UN ADULTE DÉPENDANT

14 heures — réf. IDAFAD

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

14 heures — réf. IDAAPD

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UNE DÉFICIENCE AUDITIVE

14 heures — réf. MIDA

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UNE DÉFICIENCE VISUELLE

14 heures — réf. MIDV

ACCÉLÉREZ VOTRE ACTIVITÉ EN PASSANT LE PERMIS DE *conduire*

CONDUIRE EST UNE NÉCESSITÉ POUR VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, MAIS VOUS N'AVEZ PAS LE PERMIS ?

Dans le cadre de la formation continue, vous pouvez obtenir un financement de 40 heures de code et 40 heures de conduite auprès d'une auto-école partenaire.
Si vous êtes déjà titulaire du permis de conduire, sachez qu'il existe un module vous permettant de renforcer vos compétences pour transporter des personnes.

Plus d'informations sur **WWW.IPERIA.EU**

Demain, vous pourrez :

- Trouver de nouveaux employeurs.
- Gagner du temps dans vos déplacements.
- Répondre à des besoins spécifiques.

Comprendre LES PATHOLOGIES ET LES HANDICAPS

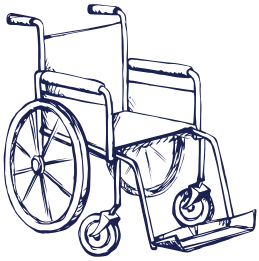

COMPRENDRE LES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ
21 heures · réf. PAPVAQ
INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 26

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON OU DE MALADIES APPARENTÉES
21 heures · réf. IDSN

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ADULTES ATTEINTES D'UN CANCER
21 heures · réf. IDPAC

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE VICTIME D'UN ACCIDENT CARDIOVASCULAIRE
21 heures · réf. IDACV

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE SOUFFRANT D'ADDICTIONS
14 heures · réf. IDAPA

DÉCOUVRIR LA GÉRONTECHNOLOGIE
14 heures · réf. PADGT

ASSISTANT DE VIE AUPRÈS D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER : ACCOMPAGNEMENT ET COMMUNICATION
21 heures · réf. IDAVMA

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUES
21 heures · réf. PAMI

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE
21 heures · réf. PACHAP
INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 27

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME
21 heures · réf. MIAPTA

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE
35 heures · réf. MILDS

Nouveau

RELATION ET COMMUNICATION AVEC UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS
21 heures · réf. PARCTC
INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 30

Pour en savoir + www.iperia.eu

Nouveau

ADAPTER SON INTERVENTION AU DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

21 heures — réf. PAIDTC

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 30

Nouveau

COLLABORER AVEC LES PROCHES AIDANTS D'UNE PERSONNE ÂGÉE ATTEINTE DE TROUBLES COGNITIFS

14 heures — réf. PAPATC

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 30

Nouveau

CONNAISSANCES DES TROUBLES MOTEURS POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT

14 heures — réf. IDAHM

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 31

Nouveau

TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES DU QUOTIDIEN ET ÉQUIPEMENTS DE COMPENSATION DU HANDICAP MOTEUR

21 heures — réf. IDAAQHM

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 31

Nouveau

COMMUNIQUER ET FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

21 heures — réf. IDCBHM

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 31

COMMENT CONVAINCRE VOS EMPLOYEURS DE VOUS LAISSER PARTIR EN *formation* ?

À quel moment en parler ?

Avec quels arguments ?

Comment s'organiser pour faciliter votre départ en formation ?

iperia

A PENSÉ À VOUS ET VOUS DIT TOUT POUR VOUS AIDER À TROUVER LES BONS ARGUMENTS.

RETROUVEZ TOUTES LES FICHES PRATIQUES SUR **WWW.IPERIA.EU**

Coordination
AU DOMICILE

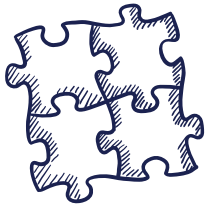

Nouveau
LA FONCTION DE COORDINATION AU DOMICILE : LE CADRE ET LES ACTEURS
14 heures — réf. IDCACD

Nouveau
FACILITER LA CIRCULATION DES INFORMATIONS AU DOMICILE
21 heures — réf. IDFCICD

Nouveau
ORGANISER LES INTERVENTIONS AU DOMICILE
14 heures — réf. IDOICD

Nouveau
FAVORISER LA COOPÉRATION AU DOMICILE
14 heures — réf. IDFCD

Nouveau
ANIMER UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR
21 heures — réf. IDAECD

Nouveau
GÉRER LES DÉMARCHES, LE MATÉRIEL ET LES ÉQUIPEMENTS AU DOMICILE
14 heures — réf. IDGECD

Développer SES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

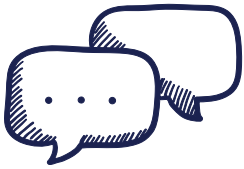

Nouveau

MODULES DE FRANÇAIS PROFESSIONNEL - ORAL ET ÉCRIT

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES DE BASE EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL
56 heures — réf. MIACBFP

↓

Niveau A1 validé requis

AMÉLIORER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL
49 heures — réf. MIACFP

↓

Niveau A2 validé requis

AFFINER SES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL
49 heures — réf. MIAFCFP

L'offre langagière vous permet désormais d'être accompagné sur un parcours progressif selon vos besoins. Un positionnement vous sera proposé par les organismes de formation pour identifier votre niveau et vous permettre de suivre la formation qui vous conviendra le mieux.

MODULES SPÉCIFIQUES POUR TRAVAILLER L'ÉCRIT

Niveaux A1 validé à l'écrit et A2 à l'oral requis

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES À L'ÉCRIT EN FRANÇAIS PROFESSIONNEL
35 heures — réf. MIDCFP

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SES ÉCRITS PROFESSIONNELS
35 heures — réf. MIAQEP

AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR
35 heures — réf. MIACEPE

Adapter L'ALIMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AU REPAS

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN

21 heures · réf. MIEACQ

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant

cf. page 29

ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS

21 heures · réf. IDEMS

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant

cf. page 29

Rejoignez

PLUS DE 14 000 PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI À DOMICILE PRÉSENTS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK !

Des actualités toutes les semaines, des témoignages d'assistants de vie, plusieurs jeux concours chaque année, les nouvelles formations, des études/sondages sur votre métier...

facebook.com/iperia

Prendre en charge
LE DOMICILE

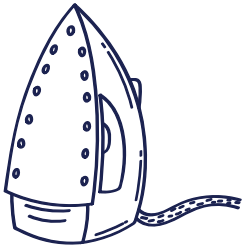

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES
21 heures — réf. MIECER

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 25

ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES
21 heures — réf. MIELER

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant cf. page 25

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE
14 heures — réf. MIECVL

FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS ÉCORESPONSABLES
14 heures — réf. MIFPM

INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉCORESPONSABLES
14 heures — réf. MIPPER

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Adapter SA COMMUNICATION ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES

COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

14 heures — réf. MICIP

ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

14 heures — réf. PASDPD

LES CLÉS D'UNE BONNE RELATION DE TRAVAIL AVEC LE PARTICULIER EMPLOYEUR : COMMUNICATION ET ORGANISATION

21 heures — réf. MIRTPE

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant
cf. page 23

Pour en savoir +
www.iperia.eu

Assurer LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ

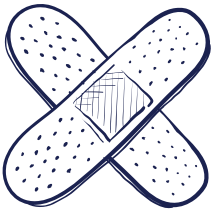

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)
14 heures — réf. MISST

RECYCLAGE « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)
7 heures — réf. MIRSST

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « ACTEUR PRÉVENTION SECOURS » AIDE ET SOIN À DOMICILE
21 heures — réf. MIAPS

RECYCLAGE « ACTEUR PRÉVENTION SECOURS » AIDE ET SOIN À DOMICILE
7 heures — réf. MIRAPS

Nouveau

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE » - OPTION 2S
21 heures — réf. IDPRAP2S

Nouveau

RECYCLAGE «PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE »
7 heures — réf. MIRPRAP

ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL
21 heures — réf. MIOASEP

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant
cf. page 24

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION
21 heures — réf. MIRPSI

INTÉGRÉ À UN parcours certifiant
cf. page 24

PRENDRE SOIN DE SOI ET PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL
14 heures — réf. IDPSSE

Une autre manière de vous former !

5 SÉANCES DE 3 HEURES, PRÈS DE CHEZ VOUS,

ENCADRÉES PAR UN ANIMATEUR EXPERT DE VOTRE MÉTIER.

LE RELAIS ASSISTANTS DE VIE, C'EST UNE AUTRE FAÇON D'APPRENDRE.
C'est grâce aux échanges et en partageant vos expériences avec les autres que vous développerez vos compétences.

C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ LA THÉMATIQUE (Alzheimer, alimentation, droits et devoirs…), et le relais s'adapte ; c'est du sur-mesure !

95%*

des participants sont ravis de leur expérience.

* Source Edifia, 2019

LE RELAIS ASSISTANTS DE VIE,

POURQUOI PAS VOUS ?

Plus de détails sur *www.iperia.eu*

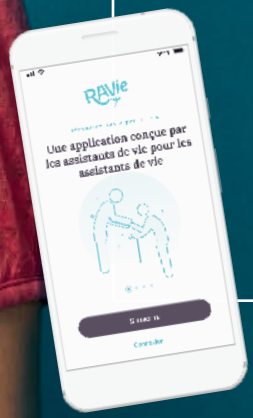

IPERIA et votre branche professionnelle, en partenariat avec la CNSA, vous proposent une application spécialement dédiée à votre activité.
Avec « RAVie », accédez à des informations fiables, échangez avec d'autres professionnels, proposez des remplacements, accédez à des contenus de formation…

Toutes les informations sur :
www.ravie.iperia.eu

EN PARTENARIAT AVEC

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

notes

SALARIÉS & FUTURS SALARIÉS AU DOMICILE

Assistant de vie | Employé familial | Assistant maternel | Garde d'enfants

CRÉEZ FACILEMENT *votre CV en ligne !*

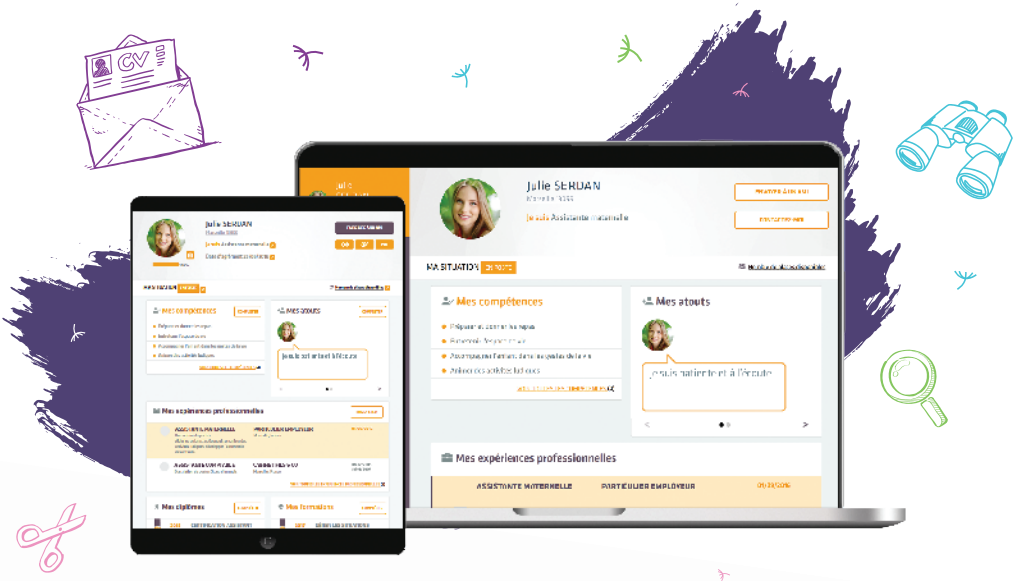

RENDEZ-VOUS SUR

WWW.MONCV.IPERIA.EU

iperia

—

www.iperia.eu

0 800 820 920 Service & appel gratuits

Rejoignez-nous sur **facebook.com/iperia**

Tous droits réservés IPERIA - Création : HOGUEIA DESIGN
Crédit photo Shutterstock : Krakenimages.com, Dean Drobot, mimagephotography, NDAB Creativity, Monkey Business Images, gooduz, Alexander Raths - Catalogue assistant de vie/impression nov.2021

PEFC™ 10-31-2027